

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20201217-38A

(Cette délibération invalide et remplace la délibération n° 20201217-38 - Erreur matérielle)



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020 à 18H**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 10 décembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 décembre 2020 à 18h, Salle Armstrong – ESPACE – Place Saint Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Philippe CAYRE
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER
Catherine PAPUT à Hélène BOUDON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Patrice BION, Sylvie CHAUNY, Thierry LAMBINET.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

56

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

52

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2221-2 à L 2221-10 et R 2221-1 à R 2221-26 ;

Vu la délibération 20200917-23A approuvant les statuts de l'Établissement Public Administratif Centre Social Intercommunal de Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération 20200917-23B approuvant la composition du Conseil d'Administration du Centre Social Intercommunal.

Le rapporteur explique que le Centre Social Intercommunal est un Établissement Public Administratif (EPA) intercommunal. Il doit être administré par un Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration du Centre Social Intercommunal (CSI) est composé, outre le Président de la Communauté de communes, à parité de membres élus au sein du Conseil Communautaire et de membres nommés parmi les personnes issues de la société civile qui participent à l'animation de la vie sociale sur le territoire de la Communauté de communes.

Le projet de statuts du Centre Social approuvé par le Conseil Communautaire du 17 septembre 2020 prévoit 27 membres au Conseil d'Administration répartis comme suit :

- Collège des conseillers communautaires : 14 membres dont le Président de Thiers Dore et Montagne, membre de droit de l'EPA ;
- Collège de l'espace de vie sociale (EVS) en milieu rural : 3 membres de l'EVS Monts Qui Pétillent ;
- Collège de l'espace de vie sociale en milieu urbain/quartiers prioritaires : 3 membres de l'EVS Atrium ;
- Collège des partenaires financeurs : 3 membres dont un représentant du Conseil départemental, un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme et un représentant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- Collège des associations locales : 3 membres dont un représentant d'une association œuvrant sur le bassin de vie de Courpière, un représentant d'une association œuvrant sur le bassin de vie de Puy-Guillaume et un représentant d'une association thiernoise hors quartiers politique de la ville ;
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la composition du Conseil d'Administration du Centre Social Intercommunal (CSI) ;
- **Désigne** 13 Conseillers Communautaires membres du Conseil d'Administration du Centre Social Intercommunal :
 - Tahib ADJIMI
 - Daniel BALISONI
 - Frédérique BARADUC
 - Philippe BLANCHOZ
 - Hélène BOUDON
 - Olivier CHAMBON
 - Ludovic COMBE
 - Marina DA COSTA
 - Jean-Pierre DUBOST

- Atlantique MESSAN
- Martine MUNOZ
- Stéphane RODIER
- Pierre ROZE

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 47	Représentés : 5	Non-participation : 1 – D. DEROSSIS
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20201217-20201217_38A-DE

Regu le 03/09/2021